



Commune de
Ham-sur-Heure - Nalignes

**Ordre du jour de la séance
du Conseil communal
du 09 juillet 2020**

Madame,
Monsieur,

Le Collège communal réuni le 25 juin 2020 a décidé de convoquer le Conseil communal pour la première fois et d'en arrêter l'ordre du jour.

Conformément à la procédure fixée par l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°32 du 30 avril 2020, cette séance du Conseil communal se déroulera, **le jeudi 09 juillet 2020 à 19h, en la salle l'Élysée de Beignée, dans le respect des règles de distanciation sociale.**

SÉANCE PUBLIQUE

1. *AK/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil communal.*
2. *AVR/Location de la cafétéria du centre sportif de Nalignes-centre. Renouvellement du bail.*
3. *AVR/Programme communal d'actions en matière de logement. Bien situé rue des Ecoles, 38 à Nalignes. Convention entre la Commune de HSH-N et le FLW.*
4. *SL/Certification PEFC. Adoption du Projet de Plan d'aménagement forestier (PPAF) de la propriété de Ham-sur-Heure-Nalignes à titre provisoire.*
5. *SL/Vente de bois sur pieds 2020.*
6. *LA/Elaboration du plan intercommunal de mobilité. Approbation de la convention de partenariat entre la Commune de Ham-sur-Heure-Nalignes et la Commune de Gerpennes.*
7. *CP/ Fixation des conditions du marché public conjoint de service de désignation d'un auteur de projet chargé de l'élaboration du Plan intercommunal de mobilité de la Commune de Gerpennes et de Ham-sur-Heure-Nalignes (2020).*
8. *CP/ Fixation des conditions du marché public de fourniture portant sur l'acquisition avec maintenance et/ou la location avec maintenance de logiciels métiers destinés à l'Administration communale de Ham-sur-Heure-Nalignes (2021 - 5 ans).*
9. *CP/ Fixation des conditions du marché public de travaux de pose d'un revêtement bitumineux au parking du bâtiment du service technique des travaux à Cour-sur-Heure (2020).*

10. *CP/ Fixation des conditions du marché public conjoint de service relatif au reclassement (outplacement) des travailleurs pour la commune et le CPAS de Ham-sur-Heure-Nalinnes (48 mois).*
11. *ED/Reconstitution de la trésorerie de l'ISPPC, Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi Scrl, concernant les investissements 2018 - Demande de garantie des communes et province associées. Emprunt contracté auprès de Belfius Banque.*
12. *ED/Reconstitution de la trésorerie de l'ISPPC, Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi Scrl, concernant les investissements 2018 - Demande de garantie des communes et province associées. Emprunt contracté auprès de ING Banque.*
13. *NP/Enseignement - Révision des taux de participation financière des parents d'élèves dans le prix des repas et potages ainsi que des piscines dans les écoles communales, à partir du 01/09/2020.*
14. *AK/ Questions orales et écrites au Collège communal.*

HUIS-CLOS

1. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire aux écoles communales de Ham-sur-Heure-Nalinnes avec effet rétroactif du 04/06 au 12/06/2020.*
2. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire aux écoles communales de Ham-sur-Heure-Nalinnes avec effet rétroactif du 15/06/2020 au 30/06/2020.*
3. *NP/Personnel enseignant - Mesure d'écartement d'une institutrice primaire à titre définitif à partir du 08/06/2020 pour risque de contamination par cytomégalovirus pendant la période de sa grossesse.*
4. *NP/Personnel enseignant - Conversion d'une interruption partielle de carrière (un cinquième temps) dans le cadre du congé parental, octroyée pour la période du 01/11/2019 au 30/06/2021, en une interruption partielle de carrière (un cinquième temps) dans le cadre du congé parental corona à une institutrice primaire à titre définitif. Période du 01/05/2020 au 30/06/2020.*
5. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une prolongation de son interruption partielle de carrière (1/4 temps) pour motif d'ordre purement personnel à une institutrice primaire à titre définitif. Période du 01/09/2020 au 31/08/2021.*
6. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une interruption partielle de carrière (un cinquième temps) dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire à titre définitif. Période du 01/09/2020 au 30/04/2022.*
7. *NP/Personnel enseignant - Institutrice maternelle à titre définitif : demande de prolongation de son congé pour prestations réduites (quart-temps) justifiées par des raisons de convenance personnelle du 01/09/2020 au 31/08/2021.*

8. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une interruption partielle de carrière (un cinquième temps) dans le cadre du congé parental à une institutrice maternelle à titre définitif. Période du 01/10/2020 au 31/05/2022.*
9. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une interruption partielle de carrière (1/4 temps) pour motif d'ordre purement personnel à une institutrice maternelle à titre définitif. Période du 01/10/2020 au 31/08/2021.*
10. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une interruption partielle de carrière (1/4 temps) pour motif d'ordre purement personnel à une maître de psychomotricité à titre définitif. Période du 01/09/2020 au 31/08/2021.*

Par le Collège:

***Le Directeur général f.f.
Frédéric PIRAUX***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***

Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 25/06/2020

***Le Directeur général f.f.
Frédéric PIRAUX***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***
